



LA FAMILLE MENNAISIENNE

TEXTE DE REFERENCE

Rome
Frères de l'Instruction Chrétienne

Avril 2009

LA FAMILLE MENNAISIENNE

Texte adopté par le Supérieur général, du consentement de son Conseil,
le jeudi 2 avril 2009, à Kisubi (Ouganda).

Table des matières

Introduction	7
Fondements théologiques	11
Itinéraire mennaisien	19
Modalités d'engagement des laïcs dans la Famille Mennaisienne	25
Guide de formation	33
Annexe : Au fil des Chapitres généraux et des circulaires	37

1

INTRODUCTION

LES RAISONS D'UN TEL DOCUMENT.

1. Par ce document, nous cherchons à donner une réponse à un appel précis de l'Eglise afin de vivre en toute fidélité ce qu'elle nous demande. Les textes officiels nous invitent à vivre notre mission dans le nouveau contexte de la Mission partagée. *"Ces nouvelles expériences de communion et de collaboration méritent d'être encouragées pour divers motifs. En effet, il pourra en résulter, avant tout, le rayonnement d'une spiritualité qui porte à l'action au-delà des frontières de l'Institut; ce dernier comptera ainsi sur de nouvelles forces pour assurer dans l'Église la continuité de certaines de ses activités caractéristiques. Une autre conséquence positive pourra aussi être de faciliter une entente approfondie entre personnes consacrées et Laïcs, en vue de la mission."*¹

¹ Vita Consecrata, n° 55

2. La Mission partagée cherche à créer de nouvelles voies de communion entre Frères et Laïcs afin de rendre présent aujourd'hui dans l'Eglise et dans le monde, le charisme mennaisien, en maintenant vivantes la spiritualité et la mission suggérées par l'Esprit à Jean-Marie de La Mennais. Ce même Esprit éveille chez les Frères et les Laïcs un désir de communion pour que nous entrons avec créativité et audace dans le dessein de Dieu qui veut sauver les enfants et les jeunes, avec une prédilection pour les pauvres, par le moyen de l'éducation chrétienne.

3. L'Instruction "**Repartir du Christ**" affirme : "*La communion vécue entre les personnes consacrées conduit à une ouverture encore plus grande, l'ouverture à tous les autres membres de l'Église... Aujourd'hui, on redécouvre toujours davantage le fait que les charismes des fondateurs et des fondatrices, qui ont été suscités par l'Esprit pour le bien de tous, doivent à nouveau être replacés au centre même de l'Eglise, ouverts à la communion et à la participation de tous les membres du peuple de Dieu.*"²

Par ce document nous voulons donc chercher des voies de fidélité et de créativité qui nous permettent de répondre à cet appel de l'Esprit en Eglise. "*On ne peut comprendre la mission, aujourd'hui, que comme Mission partagée,*" déclare le Chapitre général de 2006.

Nous essayons, ici, pour les Frères et les Laïcs, de préciser les applications de cette affirmation du Chapitre.

UN EVENEMENT FONDATEUR.

4. Ce document a été l'aboutissement d'un long processus. Suite au Chapitre de 2006, le Conseil général a organisé une grande enquête auprès des Frères et des Laïcs dans tous les pays où la Congrégation est présente. Elle était accompagnée d'une lettre du Supérieur général adressée aux Laïcs et aux Frères.

² Repartir du Christ, n° 31

5. Cette enquête a révélé qu'un grand nombre de Laïcs et de Frères étaient convaincus qu'un appel nous était adressé par l'Église aujourd'hui et que nous devons aller de l'avant avec plus d'assurance et la volonté de répondre à cet appel.

Le Conseil général a donc écrit un premier essai de "cadre de référence de la Mission partagée".

Celui-ci a été proposé largement aux Frères et aux Laïcs. Il a été étudié. Des propositions ont été faites, venant de tous les pays, qui ont permis d'améliorer ce premier essai.

Puis une Assemblée internationale mennaisienne a réuni environ 80 mennaisiens, Frères et Laïcs, venus des 5 continents. Elle s'est tenue à Ploërmel en août 2008.

6. Ce fut un événement fondateur. La réflexion menée pendant ces cinq jours de session, le pèlerinage accompli sur certains lieux mennaisiens, et la célébration du dernier jour ont engagé les Frères et les Laïcs présents à cette session sur un nouveau chemin riche d'avenir.

Désormais il est devenu clair que nous parlerions d'une famille, la Famille Mennaisienne. Celle-ci réunit les mennaisiens qui ont entendu l'appel à suivre le Christ, comme Frères, ou comme Laïcs engagés, selon le charisme reçu de l'Esprit et transmis par Jean-Marie de la Mennais.

L'un des participants écrivait ainsi l'appel ressenti :

Entends-tu l'appel ?

Il est de moi ; ne l'éteins pas.

Il est source ; oseras-tu le communiquer, la laisser vivre, l'offrir autour ?

Tu es le semeur ; la semence est vie : je ferai croître. Va !

2

FONDEMENT THÉOLOGIQUE

7. C'est sur les chemins ouverts dans l'Eglise par l'Esprit - chemins qui nous viennent à travers les documents ecclésiaux, en particulier les documents synodaux - que nous trouvons les fondements théologiques. Nous suivrons l'itinéraire par lequel l'Esprit a conduit l'Eglise vers la Mission partagée. Nous découvrirons ainsi un double appel de l'Esprit à l'Eglise :

- un appel à la communion ecclésiale comme la pleine manifestation du Christ, comme l'unique façon de vivre la mission dans l'Eglise d'aujourd'hui et comme chemin pour découvrir, dans une relation mutuelle, notre propre identité.
- un appel à la recherche de l'identité de chaque vocation.

8. De la rencontre de ce double appel naît, dans l'Eglise, l'appel de l'Esprit à vivre la Mission partagée. Ceci nous montre que l'existence chrétienne ne peut pas se vivre en fabriquant des compartiments étanches, à travers des états de vie qui seraient bien délimités et séparés. La théologie de la communion nous demande une mutuelle reconnaissance pour trouver non seulement d'autres formes de vie, mais aussi pour trouver l'authentique identité de notre don particulier.

APPEL À LA COMMUNION.

a) *Tous sont appelés à la sainteté.*

9. C'est la vocation commune à tous les chrétiens.

*"Le peuple élu de Dieu est donc un: "Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême" (Eph. 4, 5). La dignité des membres est commune à tous par le fait de leur régénération dans le Christ; commune est la grâce des fils, commune la vocation à la perfection, unique est le salut, unique l'espérance et indivise la charité."*³

Cette vocation commune est la source de la dignité de toute vocation : *"La dignité des fidèles Laïcs se révèle à nous dans sa plénitude si nous examinons la vocation première et fondamentale que le Père offre en Jésus-Christ par l'intermédiaire de l'Esprit à chacun d'eux: la vocation à la sainteté, c'est-à-dire à la perfection de la charité... Il est aujourd'hui plus urgent que jamais que tous les chrétiens reprennent le chemin du nouveau évangélique, recevant avec générosité l'invitation de l'Apôtre à «être saints dans toute la conduite» (1 P 1, 15)."*⁴

10. Cette communion ecclésiale a sa source dans la communion trinitaire et constitue le véritable mystère de l'Eglise : *"Écoutons de nouveau les paroles de Jésus: «Moi, je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron ... Demeurez en moi, comme moi en vous» (Jn 15, 1-4).*

Par ces simples paroles nous est révélée la communion mystérieuse qui lie en une parfaite unité le Seigneur et ses disciples, le Christ et les baptisés: une communion vivante et vivifiante, par laquelle les chrétiens ne s'appartiennent pas à eux-mêmes, mais sont la propriété du Christ, comme les sarments unis à la vigne.

³ Lumen Gentium, n° 32

⁴ Christi Fideles Laici n° 16

La communion des chrétiens avec Jésus a pour modèle, source et fin, la communion même du Fils avec le Père dans le don de l'Esprit Saint : unis au Fils dans le lien d'amour de l'Esprit, les chrétiens sont unis au Père.

Jésus continue: «*Moi, je suis la vigne, et vous, les sarments*» (Jn 15, 5). De la communion des chrétiens avec le Christ découle la communion des chrétiens entre eux; tous sont les sarments de la Vigne unique qui est le Christ. En cette communion fraternelle le Seigneur Jésus présente le reflet merveilleux et la participation mystérieuse à la vie intime d'amour du Père, du Fils et de l'Esprit Saint. Pour cette communion, Jésus prie: «*Que tous, ils soient un, comme Toi, Père, Tu es en moi, et moi en Toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, pour que le monde croie que Tu m'as envoyé*» (Jn 17, 21).

Cette communion est le mystère même de l'Eglise, comme le rappelle le Concile Vatican II.⁵

b) Une communion de charismes, de vocations et d'états de vie.

11. " *La communion ecclésiale se présente, pour être plus précis, comme une communion «organique», analogue à celle d'un corps vivant et agissant: elle se caractérise, en effet, par la présence simultanée de la diversité et de la complémentarité des vocations et conditions de vie, des ministères, des charismes et des responsabilités.*"⁶

Cette vocation commune est vécue à partir des différents charismes et états de vie : " *Dans l'Eglise-Communion, les états de vie sont si unis entre eux qu'ils sont ordonnés l'un à l'autre. Leur sens profond est le même, il est unique pour tous: celui d'être une façon de vivre l'égalité chrétienne et la vocation universelle à la sainteté dans la perfection de l'amour. Les modalités sont tout à la fois diverses et complémentaires, de sorte que chacune d'elles a sa physionomie originale et qu'on ne saurait confondre, et, en même temps, chacune se situe en relation avec les autres et à leur servi-*

⁵ Christi Fideles Laici, n° 18

⁶ ibid. n° 20

ce... De cette façon, le mystère unique et identique de l'Eglise révèle et revit, dans la diversité des états de vie et dans la variété des vocations, l'infinie richesse du mystère du Christ."⁷

Nous sommes amenés à vivre ensemble un aspect concret du visage du Christ, à incarner la parole charismatique qu'il nous a confiée : *"L'ecclésiologie conciliaire a mis en lumière la complémentarité des différentes vocations dans l'Eglise, appelées à être ensemble les témoins du Seigneur ressuscité en toutes situations et en tous lieux. La rencontre et la collaboration entre religieux, religieuses et fidèles Laïcs, apparaît comme un exemple spécial de communion ecclésiale, en même temps qu'elle fortifie les énergies apostoliques pour l'évangélisation du monde... La collaboration et l'échange des dons deviennent plus intenses quand des groupes de Laïcs, au sein de la même famille spirituelle, participent par vocation et à leur manière propre, au charisme et à la mission de l'institut. On nouera alors des relations fructueuses, basées sur des rapports de mûre coresponsabilité et soutenues par d'opportuns itinéraires de formation à la spiritualité de l'institut. Naturellement cette collaboration la plus étroite doit se développer, dans le respect réciproque des vocations et des styles de vie propres aux religieux et aux Laïcs.*"⁸

12. C'est ce double appel de l'Esprit pour l'identité et la communion qui forme de manière dynamique le fondement de la Mission partagée. C'est la conclusion à laquelle arrive Vita Consecrata : *"Ce Synode, à la suite de ceux qui ont été consacrés aux Laïcs et aux prêtres, complète l'examen systématique des données particulières qui caractérisent les états de vie voulus par le Seigneur Jésus pour son Église. En effet, si le Concile Vatican II a souligné la grande réalité de la communion ecclésiale où convergent tous les dons en vue de la construction du Corps du Christ et de la mission de l'Église dans le monde, au cours de ces dernières années, il a paru né-*

⁷ ibid. n° 55

⁸ Congregavit nos in unum, n° 70

cessaire de mieux expliquer l'identité des différents états de vie, leur vocation et leur mission spécifique dans l'Église."⁹

APPEL À CONNAÎTRE CHACUN SON IDENTITÉ.

a) *Identité de la vocation laïque.*

13. D'après *Lumen Gentium* la vocation des Laïcs consiste à chercher le Royaume de Dieu en administrant des affaires temporelles : "*De par leur vocation propre, il revient aux Laïcs de chercher le royaume de Dieu en administrant les choses temporelles et en les ordonnant selon Dieu. Ceux-ci vivent dans le siècle, engagés dans toutes et chacune des activités et professions, dans les conditions ordinaires de la vie de famille et de la vie sociale dont leur existence est comme tissée. C'est là qu'ils sont appelés par Dieu, jouant ainsi le rôle qui leur est propre et guidés par l'esprit évangélique, à travailler comme de l'intérieur, à la manière d'un ferment, à la sanctification du monde et à manifester ainsi le Christ aux autres, principalement par le témoignage de leur propre vie, par le rayonnement de leur foi, de leur espérance et de leur charité.*"¹⁰

14. Les Laïcs sont appelés à vivre leur mission comme étant la mission même de l'Église, qui est aussi la mission de Jésus-Christ : "*L'apostolat des Laïcs est donc une participation à la mission salvatrice de l'Église elle-même. Cet apostolat, tous y sont destinés par le Seigneur lui-même en vertu de leur baptême et de leur confirmation. Les sacrements, et en particulier la sainte Eucharistie, communiquent et alimentent cet amour envers Dieu et envers les hommes qui est l'âme de tout l'apostolat... Ainsi tout Laïc, en vertu des dons qu'il a reçus, est le témoin et, en même temps, l'instrument vivant de la mission de l'Église "selon la mesure du don du Christ" (Eph. 4, 7).*"¹¹

⁹ Vita Consecrata, n° 4

¹⁰ Lumen Gentium, n° 31

¹¹ ibid. n° 33

15. Les Laïcs sont appelés à laisser voir leur visage et à cesser d'être des chrétiens anonymes, des chrétiens sans visage. " *La riche variété de l'Eglise trouve sa dernière manifestation à l'intérieur de chacun des états de vie. Ainsi à l'intérieur de l'état de vie laïque se trouvent différentes «vocations», en d'autres termes, des chemins spirituels et apostoliques différents qui concernent chacun des fidèles Laïcs. Dans le sillon d'une vocation laïque «commune», fleurissent des vocations laïques «particulières».*"¹²

16. Les Laïcs, riches de différents charismes et ministères, doivent échanger avec les autres vocations au sein de l'Eglise." *La communion ecclésiale est donc un don, un grand don de l'Esprit Saint ; les fidèles sont invités à le recevoir avec reconnaissance et, en même temps, à vivre avec un grand sentiment de responsabilité. Cela se réalise concrètement par leur participation à la vie et à la mission de l'Eglise, au service de qui les fidèles Laïcs mettent leurs ministères et leurs charismes variés et complémentaires.*"

Le fidèle Laïc "n'a pas le droit de se renfermer sur lui-même, en s'isolant spirituellement de la communauté, mais il doit vivre en un partage continuuel avec les autres, dans un sens très vif de fraternité, dans la joie d'une égale dignité et dans l'intention de faire fructifier avec les autres l'immense trésor reçu en héritage. L'Esprit du Seigneur lui donne à lui, comme aux autres, des charismes multiples, Il l'appelle à divers ministères et diverses charges, Il lui rappelle, comme Il le rappelle aux autres pour leur rapport avec lui, que ce qui le distingue, ce n'est pas un supplément de dignité, mais une habilitation spéciale et complémentaire au service ..." ¹³

b) Appel à l'identité religieuse en référence au charisme.

17. Le Concile Vatican II a lancé un appel aux religieux pour qu'ils retournent à la source et redécouvrent leur identité profonde. Dans le document "Instrumentum laboris" cet appel résonne avec force : "Tout institut doit avoir ce souci d'approfondir, d'assimiler et de manifester ce noyau essen-

¹² Christi fideles laici n° 56

¹³ ibid. n° 20

*tiel qui caractérise leur inspiration christologique et évangélique, en communion avec les autres vocations dans l'Eglise."*¹⁴

Chaque Congrégation est appelée à découvrir son propre visage dans l'ensemble de la Vie Consacrée. *"Il est donc nécessaire de cultiver soigneusement l'identité charismatique de l'institut afin d'éviter une "généralisation" qui constitue un véritable danger pour la vitalité de la communauté religieuse."*¹⁵

18. Découvrir et vivre l'identité charismatique est une condition indispensable pour pouvoir vivre la Mission Partagée : *"...Pour atteindre un tel objectif, il est nécessaire d'avoir des communautés religieuses ayant une claire identité charismatique assimilée et vécue, capables par conséquent de la communiquer aux autres et disponibles au partage ; des communautés religieuses, vivant une intense spiritualité et un esprit missionnaire enthousiaste, pour transmettre le même esprit et le même élan évangélisteur; des communautés religieuses qui sachent animer et encourager les Laïcs à partager le charisme de leur institut selon leur caractère séculier et leur style de vie différent, les invitant à découvrir de nouvelles formes de mise en œuvre de ce charisme et de la mission. Ainsi la communauté religieuse peut devenir un centre d'irradiation, de force spirituelle, d'animation, de fraternité qui crée la fraternité, de communion et collaboration ecclésiale, les apports différents contribuant à la construction du Corps du Christ qui est l'Eglise."*¹⁶

¹⁴ Instrumentum laboris n° 46 ???

¹⁵ Congregavit nos in unum n° 46

¹⁶ ibid. n° 70

3

ITINÉRAIRE MENNAISIEN

CHAPITRE GÉNÉRAL DE 1982

19. Au Chapitre de 1982 on parle pour la première fois des *membres associés*. Cependant, il n'y a fait aucune mention dans les textes du Chapitre qui s'est concentré sur deux thèmes majeurs : celui du Sacerdoce dans la Congrégation et celui de la Nouvelle Règle. Toute l'attention a été accaparée par ces questions. Mais, comme nous le verrons, le Chapitre de 1988 affirmera que le Chapitre de 1982 a déjà abordé ce thème.

CHAPITRE GENERAL DE 1988.

20. C'est le premier chapitre dans lequel nous trouvons un schéma qui parle de la Mission partagée.

Dans le schéma 402 qui traite de "Notre patrimoine" on dit en référence à notre spiritualité : *"la partager éventuellement avec les Laïcs."*

Mais le schéma 403 a pour titre : *"Les membres associés."* On y lit la proposition suivante : *"La Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne accepte d'associer d'autres personnes qui désireraient participer à sa mission, à sa vie spirituelle, et même à certains moments de sa vie communautaire. Les associés ne sont liés par aucun lien canonique à la Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne. Ils s'engagent selon*

LA FAMILLE MENNAISIENNE

des modalités qui seront précisées par les règlements généraux et particuliers de la Congrégation."

21. Pour mener à bien cette proposition le Chapitre établit une série de règles générales et particulières que nous pouvons résumer ainsi :

"La famille mennaisienne peut s'adjoindre, à différents niveaux, des membres d'âge mûr, des deux sexes qui veulent trouver une réponse à leur désir d'approfondir leur vie chrétienne selon le style et la spiritualité de notre Congrégation, tout en restant dans leur état de vie."

"Ils se lient à la Congrégation par un engagement personnel selon les statuts approuvés par le Conseil de Province."

"La Congrégation accompagne et soutient les Laïcs associés dans leur cheminement spirituel et apostolique. Elle offre aux associés un service approprié de formation pour connaître et approfondir l'esprit des Frères. Elle invite les associés à des rencontres avec les communautés."

"Congrégation et associés conservent leur autonomie et leur indépendance respectives sur le plan professionnel, financier et civil."

Les règles particulières disent : *"Dans les règlements ou les statuts doivent figurer les éléments suivants :*

- a. Modalités de présentation, d'admission et de formation*
- b. Nature et fréquence des réunions entre les associés et la communauté.*
- c. Lieux des exercices d'apostolat, selon l'engagement, l'âge et la santé."*

CHAPITRE GENERAL DE 1994

22. Parmi les quatre priorités retenues par le Chapitre de 1994, la quatrième est rédigée ainsi : *"Notre mission dans l'école : une Mission partagée."*

Le troisième paragraphe dit : *"Intensifier l'effort commencé pour partager notre charisme avec tous les membres de la communauté éducative et dans les lieux d'engagement."*

Dans le cours du paragraphe, comme point d'éclaircissement, le chapitre cite une partie du discours du Cardinal Somalo au Chapitre : *"Associez à votre apostolat, les maîtres qui collaborent avec vous, vos élèves, les familles et les autres chrétiens qui partagent avec vous votre préoccupation*

d'éducateurs et d'évangélistes. Parmi vous les éducateurs Laïcs découvrent aussi dans votre tradition vivante un esprit qui leur permet d'entrer dans vos projets éducatifs. Ce sont les premiers témoins de l'actualité du charisme que vous ont légué vos fondateurs et qui peuvent y participer en développant les exigences de leur vocation baptismale dans le cadre de votre apostolat."

Dans les objectifs on lit : *"Intensifier l'effort commencé pour partager notre charisme avec tous les membres de la communauté éducative".*

Parmi les lignes d'action à mener dans l'école on précise : *"Evaluer notre relation avec les Laïcs ; partager les postes de responsabilité."*

Au niveau de la Province : *"Associer les Laïcs à notre spiritualité et à nos activités, de façon spéciale en développant l'expérience des membres associés."*

CHAPITRE GENERAL DE 2000

23. Un des documents du Chapitre porte comme titre : *"Une Mission partagée"*.

Dans l'introduction se trouvent des phrases comme : *"Le charisme de la Congrégation est vivant et cela grâce à l'engagement près des Frères, dans la mission des jeunes et adultes conscients de l'importance de leur vitalité pour le monde de ce temps." "Quand nous acceptons de travailler et de vivre ensemble, en étant fidèles au charisme, nous constatons un enrichissement mutuel et une réaffirmation de l'identité de chaque vocation. "*

Dans cette voie, quelques réticences se font jour de la part des Frères et des Laïcs : *"Nous sentons le besoin de bien définir ce qu'est la Mission partagée."*

24. Le Chapitre propose cette orientation :

"Frères et Laïcs "mennaisiens" nous sommes invités à poursuivre nos efforts avec audace, à nous mettre en chemin dans la confiance, pour vivre ensemble la Mission partagée dans une Eglise "communion", famille de Dieu."

L'orientation s'applique ensuite à différents aspects :

LA FAMILLE MENNAISIENNE

- Le Charisme éducatif mennaisien.

Dans ce paragraphe, on peut lire : *"Au niveau de la Congrégation et dans chaque Province, nous devons donner un "cadre de référence" souple adressé aux communautés de Frères et de Laïcs pour vivre la Mission partagée. Préciser les différentes formes que peut adopter la Mission partagée en tenant compte des différents degrés d'engagement."*

- Communautés et équipes mennaisiennes

"Que la communauté intègre la Mission partagée dans ses projets communautaires :

Proposer des échanges communautaires entre Frères et Laïcs.

Rénover la pastorale des vocations.

Communication, information.

Fournir les moyens de partager les expériences par Provinces et par secteurs.

- Au niveau de la Congrégation et avec l'initiative du Conseil Général :
Proposer la constitution du réseau mennaisien international.

CHAPITRE GENERAL DE 2006

25. Dans le second document du Chapitre 2006, on voit le titre suivant : *"Au service de la Mission partagée, approfondir la mission éducative mennaisienne partagée, Frères et Laïcs."*

Dans les paragraphes des convictions, nous pouvons lire : *"Dans l'Eglise-communion, la mission est une Mission partagée. Le fait de partager la mission est un chemin d'espérance et de fécondité pour la Congrégation."*

26. Le second paragraphe du document capitulaire fait état de trois grandes orientations :

- **La Mission** : *"les Frères et les Laïcs qui partagent le charisme mennaisien, vivent la mission éducative comme source de sanctification personnelle et comme réalisation de leur propre vocation."*

- **La Mission partagée :** *"les Frères s'engagent dans la Mission partagée comme sur un chemin de communion. Il est bien évident que cela demande une conversion du cœur pour la découvrir et la vivre dans le quotidien."*

*"La communauté s'ouvre à la Mission partagée par la formation, le partage des moments de vie et de prière avec les Laïcs, spécialement **les associés.**"*

"Les membres associés sont des hommes et des femmes qui ont suivi une voie particulière de leur vocation dans laquelle ils vivent leur vie chrétienne selon la spiritualité et la mission mennaisienne. Cet engagement est public, stable et en l'absence d'une association reconnue des Laïcs, accepté par la Congrégation."

"Frères et Laïcs s'engagent à présenter de façon positive toutes les vocations, mais spécialement, dans la situation actuelle, celle du Frère."

- **La Mission partagée et la formation :** *"La Mission partagée peut adopter différentes formes et des niveaux différents qui respectent l'itinéraire de chacun selon sa situation. Les communautés intègrent dans leur projet communautaire des moments de formation commune avec les Laïcs qui partagent notre charisme."*

Le Conseil général soignera particulièrement l'élaboration du cadre de la Mission partagée."

27. C'est dans ce Chapitre qu'on introduit en réalité le numéro sur la Mission partagée dans le Directoire : *"La Mission partagée est un appel de l'Esprit adressé aux Frères et aux Laïcs pour qu'ils vivent ensemble le charisme mennaisien. Dans le contexte de la Mission partagée, le Frère est appelé à être témoin de la primauté de Dieu, signe prophétique de la fraternité et mémoire du charisme. Avec les Laïcs, la communauté discerne la Mission partagée et approfondit la spiritualité et le sens de la mission, s'engage dans des expériences de communion et de collaboration, dans le respect des exigences propres aux différents états de vie."*

4

MODALITÉS D'ENGAGEMENT DES LAICS DANS LA FAMILLE MENNAISIENNE

LA FAMILLE MENNAISIENNE

28. La Famille Mennaisienne constitue une grande communauté dans le sens d'une solidarité et d'une fraternité qui s'enracinent dans le charisme de fondation de la Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne (*Mission éducative mennaisienne, Spiritualité mennaisienne, Communion*).

Un Laïc peut collaborer à une œuvre éducative inspirée par le charisme mennaisien, participer à la Famille mennaisienne, ou appartenir à cette Famille Mennaisienne.

Un Frère, quant à lui, est membre de cette Famille par le fait de son appartenance à la Congrégation.

A la Congrégation des Frères incombe le droit et le devoir de garantir l'authenticité du charisme (cf Canon 303).

LES MODALITES D'ENGAGEMENT DES LAÏCS DANS LA FAMILLE MENNAISIENNE.

29. Nous distinguons, ici, les trois principales modalités d'engagement des laïcs dans la famille mennaisienne : la collaboration à une œuvre éducative mennaisienne, la participation à la famille mennaisienne, l'appartenance à la famille mennaisienne.

I. Collaboration à une œuvre éducative mennaisienne.

30. Toute personne (Educateur, parent, ancien élève, etc.) qui intervient d'une manière ou d'une autre dans la mission éducative mennaisienne et apporte un regard positif et stimulant, collabore efficacement à l'œuvre éducative.

Dans cette collaboration, les Laïcs et les Frères, cherchent à développer la qualité, la simplicité et la convivialité des relations humaines. Ils s'efforcent aussi, dans le cadre du projet éducatif mennaisien, d'approfondir ce que signifient le sens et la mission de l'éducateur.

II. Participation à la famille mennaisienne.

a. De la Mission éducative à la Spiritualité.

31. Participer à la mission éducative requiert de la personne qu'elle s'engage, par une décision volontaire, dans ce qui la relie à la Congrégation. La Congrégation est disposée à partager cette mission avec les Laïcs et elle les appelle à assumer des responsabilités à l'intérieur de la mission spécifique de l'Institut.

32. Cette forme implique que les membres de la communauté éducative qui ont choisi cette option cherchent à connaître, à aimer et à incarner les valeurs de la "pédagogie mennaisienne", à exprimer dans leur travail les traits fondamentaux de l'école mennaisienne. Ils cherchent à vivre conformément à l'évangile à la lumière de la spiritualité mennaisienne qu'ils s'efforcent de connaître.

Ceux qui participent à la mission mennaisienne hors des institutions scolaires, exprimeront et incarneront dans l'exercice de cette mission, les lignes fondamentales qui découlent de leur participation à la Famille Mennaisienne.

b. De la Spiritualité à la Mission éducative.

33. Les Laïcs qui trouvent dans les éléments de la spiritualité mennaisienne une source pour nourrir leur vie de foi et leurs engagements de baptisés, participent à la famille mennaisienne.

Ils partagent, avec une communauté de Frères ou/et entre eux, des temps de prière et de formation qui leur permettent d'incarner le visage évangélique mennaisien au cœur de leur vie quotidienne.

Ils cherchent aussi à exprimer des éléments de la pédagogie mennaisienne par des engagements éducatifs et pastoraux auprès d'enfants, de jeunes ou d'adultes. Ces engagements sont l'objet de projets élaborés en lien avec la Province.

III. Appartenance à la Famille Mennaisienne.

34. Appartenir à la Famille Mennaisienne correspond à une option vocationnelle. Elle est la réponse à un appel à fonder sa vie au service de cette mission reçue en Eglise et, par conséquent, à partager le charisme mennaisien dans ses différentes dimensions de mission, de spiritualité et avec une forme communautaire d'engagement.

Cette démarche faite en Eglise touche la personne dans sa relation à Dieu et aux autres dans la dynamique de son baptême. C'est en cela qu'on peut dire que c'est une réponse à un appel personnel.

a. L'appartenance à la Famille Mennaisienne implique :

35. **Une vocation** à vivre à la suite du Christ à la manière du fondateur, Jean-Marie de la Mennais, dans l'état de vie du mariage ou de laïc célibataire. Un discernement vocationnel devra se faire selon un itinéraire prévu dans les Provinces et des orientations fixées par le Conseil général.

Une vie de foi qui découvre Dieu dans les événements, à la lumière de la Parole de Dieu lue en Eglise.

Une mission qui est au service de l'éducation chrétienne des enfants et des jeunes, spécialement des pauvres, et qui implique une certaine durée.

Une expérience communautaire vécue sous différentes formes respectant l'identité de chacun. (Expérience communautaire' ou 'communauté' ne signifie pas ici des personnes qui vivent sous le même toit mais qui développent des liens fraternels définis ensemble.) Cette expérience communautaire peut se présenter de différentes manières définies par les Provinces selon des modalités fixées par le Conseil général.

Une grande ouverture qui élargit l'horizon au-delà des préoccupations personnelles et de la réalité ecclésiale locale.

b. L'appartenance à la Famille Mennaisienne se traduit par les expériences communautaires suivantes :

36. **Des communautés mennaisiennes** : Ce sont des communautés constituées d'une communauté de Frères et de quelques Laïcs qui ont un projet commun et qui partagent périodiquement la prière, la mission, la formation et d'autres temps communautaires.

Des fraternités mennaisiennes : Ce sont des communautés composées de Laïcs qui ont une communauté de Frères, ou un groupe de communautés, ou une Province, comme référence.

D'autres formes de communautés : D'autres formes de "communautés" peuvent voir le jour. Elles doivent cependant recevoir l'agrément du Provincial et de son Conseil qui décideront selon des orientations fixées par le Conseil général.

37. Ces différentes expériences communautaires s'accompagnent de modalités telles que :

- Prier en communauté de manière régulière. Partager des recollections (journées de relecture de vie, de formation et de prière) et des retraites avec une communauté de Frères et avec la Province.
- Participer activement à certaines célébrations mennaisiennes (locales ou provinciales).
- Participer périodiquement, par exemple une fois par mois, à la réunion communautaire des Frères.
- Participer à la mission mennaisienne de la communauté, chacun selon ses talents et selon un projet éducatif concret, en étant attentif au service des plus pauvres.
- Cultiver la spiritualité de la communion entre Frères et Laïcs.

c. L'appartenance à la Famille Mennaisienne se marque par des liens spécifiques.

38. Ces liens spécifiques sont définis par les Provinces et Vice-Provinces selon des modalités fixées par le Conseil général :

- **Liens communautaires :**

39. Après un processus de formation et de discernement, et un accompagnement, ces liens communautaires unissent à la Famille Mennaisienne les Laïcs qui ont fait l'option de vivre l'Évangile selon le charisme mennaisien et qui sont déjà en relation avec des Frères selon les modalités définies ci-dessus (n° 35-37).

- **Liens institutionnels :**

- **Membres associés :**

40. Parmi ces Laïcs certains font un engagement public et stable. Ce sont les « membres associés » (Cf. Chapitre général de 2006).

○ **Associations de Laïcs :**

41. Les Laïcs en relation avec la Congrégation par l'appartenance à la famille mennaisienne, et qui le souhaitent, peuvent se constituer en association mennaisienne de Laïcs.

42. Une Fédération internationale pourra ensuite regrouper l'ensemble des associations mennaisiennes de Laïcs.

**QUELQUES REPERES
POUR DES LIENS INSTITUTIONNELS.**

43. Trois points d'attention pour vivre la Famille Mennaisienne.

- Etre chacun à sa place. Reconnaître la place de chacun dans la réciprocité. Chacun vit sa propre vocation et exerce la responsabilité qui est la sienne.

- Construire des relations de type fraternel. Il n'y a pas de hiérarchie: ni entre les personnes, ni entre les groupes ou fraternités issus de l'expérience évangélique du fondateur. Tous les groupes ou fraternités sont des communautés "sœurs", y compris la Congrégation.

- Dans cette construction, la Congrégation est historiquement la première. Elle vit, depuis plusieurs années, une grande maternité spirituelle par rapport aux personnes et aux groupes ou fraternités de la Famille Mennaisienne. Mais elle est aussi dynamisée par ce qu'elles lui révèlent. La Congrégation est, pour l'instant, aux yeux de l'Eglise, le garant du caractère mennaisien des autres personnes ou fraternités qui lui sont en quelque sorte affiliées. Aujourd'hui, et pour les années qui suivent, la Congrégation à vivre une sorte de passage de la maternité à la fraternité, et les laïcs un passage de la filiation à la fraternité. Ces temps de croissance demandent de s'arrêter de temps à autre pour faire le point, savoir où l'on va, ou plus exactement voir ensemble quelle route le Seigneur nous ouvre. Il n'y a pas de modèle tout fait pour fonctionner en Famille. A chacun d'inventer son chemin; il sera marqué par la "figure évangélique mennaisienne."

44. Pour le lien institutionnel des "personnes individuelles":

Les personnes individuelles qui veulent établir un lien institutionnel avec la Congrégation sont appelées "Membres associés". Ils sont reconnus comme tels par le Supérieur provincial, dans les termes reconnus par le supérieur général du consentement de son Conseil.

"Les membres associés sont des hommes et des femmes qui ont suivi un itinéraire vocationnel par lequel ils vivent la vie chrétienne selon la spiritualité et la mission mennaisiennes. Cet engagement est public, stable et, en l'absence d'une association reconnue de laïcs, accepté par la Congrégation. Cet engagement se fait après une période de formation et de discernement.... " (Chapitre général 2006)

45. Pour le lien institutionnel des "groupes", "fraternités" ou "associations" de laïcs, deux situations :

- Soit le groupe, la fraternité ou l'association de laïcs veut garder un lien avec l'Institut :
 - Dans ce cas, les personnes sont associées à l'Institut par un acte d'adhésion agréé par les supérieurs de l'Institut. Si le groupe veut obtenir un lien avec l'Institut, il doit être reconnu en tant que groupe constitué par le Chapitre général.
 - Il peut être reconnu et érigé par décret par le supérieur général. Cette reconnaissance est provisoire et doit être soumis au prochain chapitre général.
- Soit le groupe, la fraternité ou l'association veut continuer à vivre de l'esprit, mais sans lien institutionnel.
 - Le groupe peut devenir une association de fidèles selon le droit général (civil ou/et ecclésial).

5

GUIDE DE FORMATION

COLLABORATION ET PARTICIPATION

MOYENS POSSIBLES DE FORMATION

46. La participation implique une formation. Cette formation vise à donner sens à ce à quoi on participe. Elle n'est pas théorique mais soutenue par des engagements concrets et vise à rendre les personnes responsables du projet auquel elles participent.

- Les objectifs de la formation :
 - Découvrir les Fondateurs, et l'histoire de la congrégation ;
 - Bâtir la communauté éducative mennaisienne autour du projet éducatif ;
 - Approfondir la spiritualité mennaisienne et en vivre ;
 - S'engager ensemble, Laïcs et Frères, dans la mission.
- Les modalités de la formation : Les modalités précises de la formation sont fixées par les Provinces et Vice-Provinces.

APPARTENANCE A LA FAMILLE MENNAISIENNE

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

47. Dans la Ratio Institutionis de la Congrégation (N°4) il est dit concernant le Frère que "L'objectif principal de tout l'itinéraire de formation est de promouvoir la croissance du Frère dans l'union et la configuration au Christ, à travers une démarche lui permettant d'intérioriser progressivement les sentiments du Christ envers son Père; cette démarche se fait selon le charisme mennaisien qui lui est propre, au moyen d'un processus de personnalisation."

48. Dans une dynamique identique, le Laïc qui veut appartenir à la famille mennaisienne cherche par la formation à approfondir sa propre identité chrétienne de baptisé, vécue à la manière de Jean-Marie de La Mennais, selon le charisme mennaisien.

DIMENSIONS DE LA FORMATION :

49. La dimension humaine.

Veiller constamment à intégrer à la croissance harmonieuse de la personne les richesses de l'intelligence, de l'affectivité et de l'expérience.

- Lire sa propre vie à la lumière de la parole et de l'expérience de Jean-Marie de la Mennais et de Gabriel Deshayes.
- Lire sa propre histoire comme une histoire de salut.
- S'initier à la relecture de vie (Lectio vitae).

50. La dimension chrétienne.

Répondre au don de la vocation par une volonté de croissance constante et de fidélité.

- Discerner les appels personnels et communautaires au cœur de l'appel universel à la sainteté.
- Se nourrir de la Parole de Dieu et des sacrements.
- S'initier à la Lectio Divina et à la prière personnelle.

51. La dimension mennaisienne.

Vivre dans une attitude de constante rénovation, conscients que la fidélité au Charisme demande à tous une disposition de fidélité créative.

- Découvrir les dimensions de la spiritualité mennaisienne et en vivre.
- S'approprier la pédagogie mennaisienne en vue de la mission.
- Partager une vie communautaire centrée sur le Christ.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION.

Deux critères importants:

52. La méthodologie doit exprimer que toute la démarche est pensée dans le cadre de la Famille Mennaisienne et suppose la présence de Frères et de Laïcs dans l'organisation et dans la participation.

53. La méthodologie utilisée est celle des ateliers. Cette formation n'est donc pas simplement intellectuelle, mais implique toute la personne et transforme la vie. Cette méthodologie :

- touche les diverses dimensions de la personne à partir de l'expérience,
- unit théorie et pratique,
- fait entrer dans une démarche qui inclut la durée.
- libère les dynamiques de vie,
- aide à discerner ces dynamismes.

54. La méthodologie des ateliers comporte les éléments suivants:

A partir d'un thème central qui intègre à la fois Mission, Spiritualité et Communion, la méthodologie utilisée comprend :

- Un approfondissement communautaire de thèmes à un rythme périodique (par exemple, une fois par mois).
- L'étude personnelle appropriée de ces thèmes.

LA FAMILLE MENNAISIENNE

- Des exercices pratiques en vue de mettre en application ce qui est étudié personnellement et dans les groupes auxquels appartient chaque participant dans le cadre de sa mission.
- Des partages en groupes qui permettent d'évaluer le parcours personnel et communautaire réalisé.

IL REVIENT À CHAQUE PROVINCE D'ORGANISER CETTE FORMATION, EN LIEN AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL.

ANNEXE

CHAPITRES, CIRCULAIRES, INTERVENTIONS DES SUPERIEURS GENERAUX :

1. Chapitre général de 1988:

55. Le thème de la Mission partagée a été abordé pour la première fois durant le Chapitre de 1982 : *"Le Chapitre Général de 1982 soutient l'expérience des membres associés et la Conférence Générale de 1985 a réaffirmé la pertinence de l'ouverture proposée par le Chapitre Général."*

56. Le Chapitre de 1988 précise aussi que des expériences sont mises en route un peu partout. Il redit le désir de donner à toute la Congrégation une parole qui signifie que ces expériences sont bien des appels du Seigneur et qu'elles sont une grâce spéciale de sagesse et de force pour associer les membres Laïcs.

On y parle déjà de l'éventuelle introduction d'un article approprié dans les Constitutions : *"Au cours des siècles, l'Esprit-Saint a inspiré à des Ordres religieux et à des Congrégations religieuses d'intégrer des Laïcs dans leur mission et a inspiré à beaucoup de Laïcs de vivre leur engagement chrétien selon l'esprit d'une Congrégation ou d'un saint Fondateur."*

Le Chapitre présente ensuite la réponse de la Congrégation à cet appel. Après avoir reconnu la participation des Laïcs dans notre mission éducative, il dit : *"Nous devons faire un pas de plus et reconnaître la participation des Laïcs à la spiritualité mennaisienne, car celle-ci n'est aucunement une propriété de la Congrégation. Les Laïcs ont le droit de vivre leur spiritualité et leur engagement mennaisien selon le charisme mennaisien, non seulement en tant que consommateurs, mais en tant que participants à la croissance, au développement et à l'expansion de notre spiritualité. L'arrivée des Laïcs est un signe que la branche mennaisienne est pleine de vitalité, la spiritualité mennaisienne s'enrichit d'une nouvelle sensibilité."*

2. Chapitre général de 1994

57. On y voit apparaître le double message envoyé par le Chapitre *"A tous ceux et toutes celles qui partagent avec nous la même œuvre d'éducation"*. Dans ce message, il est écrit : *"Par l'action et le dialogue, nous nous enrichissons d'une même tradition éducative et pédagogique. Nous partageons la même préoccupation de tous ceux et toutes celles qui sont en situation de pauvreté. Nous croyons que nous pouvons agir tous ensemble pour mieux faire connaître et aimer Jésus-Christ."*

58. L'autre message est adressé *"à nos membres associés"*. On y lit entre autres : *"Nous avons eu connaissance de l'évolution de cette nouvelle réalité qu'est pour nous l'association avec les Laïcs. Nous avons étudié la demande des membres associés de la Province Saint François Xavier, qui demandent l'insertion dans la Règle des dispositions concernant cette forme d'association à notre spiritualité et à notre mission... Au niveau de la Congrégation, cette expérience est embryonnaire. C'est pourquoi nous n'allons pas donner de réponse dans ce Chapitre. Cependant nous voulons que l'expérience continue."*

3. Chapitre général de 2000

59. Le Frère José Antonio Obeso, Supérieur Général, écrit : *"Partager le charisme. Sans aucun doute. La "Mission Partagée", telle qu'elle apparaît dans cette 4^{ème} orientation, a été une proposition parmi les plus dynamisantes du Chapitre. Nous sommes au début de ce chemin charismatique et nous devons rendre grâce à Dieu de vivre une des directives les plus prometteuses de la fidélité créatrice du charisme."*

Ensuite il parle de l'état actuel : *"L'itinéraire parcouru dans les différents secteurs de la Congrégation n'est pas linéaire mais en pointillé. La Congrégation chemine à des vitesses très différentes."*

60. Dans un autre paragraphe il fait allusion à la nouvelle fécondité du charisme: *"Si au début cela a pu paraître comme une stratégie pour la pérennité de nos œuvres, nous avons découvert que l'Esprit a des desseins qui vont bien au-delà de l'étroitesse de nos projets."*

"La Mission partagée nous oblige à trouver l'identité de notre charisme et nous pousse à une fidélité créatrice envers ce charisme... Cette fécondité n'en est qu'à ses débuts."

61. Le Supérieur Général se pose la question : *"Quelle est la mission des Frères ?"* Et il répond : *"Les Frères doivent aussi apprendre à partager leur charisme. Œuvrer ainsi change beaucoup de choses dans nos vies personnelles et communautaires. Il ne s'agit pas de remplacer les Frères, mais de partager le même don."*

Un autre sous-titre énonce ce principe : *"De la responsabilité unique à la coresponsabilité avec les Laïcs."*

62. Le dernier paragraphe de la présentation parle de la méthode que l'on doit suivre. Il signale ensuite les étapes :

- Nous transformer pour partager le charisme.
- Nous former pour former
- Commencer là où se trouvent les Laïcs sur leur chemin de la foi.

Le Chapitre a adressé un message aux Frères et aux Laïcs, message élaboré en collaboration. Ce message se termine par cette invitation : *"Pour cela, nous vous invitons tous, Frères et Laïcs, membres de la grande "famille mennaisienne" du monde, à continuer en répondant avec joie et ardeur à cet appel à vivre la Mission partagée."*

4. Circulaire du Frère José Antonio Obeso, 2001

63. En 2001, le Frère José Antonio Obeso, SG, a écrit une circulaire sur la Mission partagée. Long document qui reprend tous les thèmes qui concernent la Mission partagée. Les éléments théologiques, la Mission partagée et les liens de communion, les étapes de ce chemin de communion, proposition d'association – structures, formation, les Frères dans la Mission partagée, la famille mennaisienne.

Se référant à la Famille mennaisienne il y est écrit : *"Ceux qui autrefois étaient appelés des sympathisants, les engagés dans la mission, les volontaires et les membres associés qui s'impliquent de différentes manières dans la Mission partagée, en y ajoutant les Sœurs de la Providence, forment une seule famille."* Et un peu plus loin : *"Se sentir de la famille men-*

naisienne, c'est se mettre en route pour vivre la Mission partagée. Le Chapitre nous met dans cette perspective et nous invite à cheminer suivant les lignes d'action suivantes:

- *information*
- *création de nouveaux liens*
- *renforcement du dynamisme*
- *ouverture à la dimension internationale*
- *structures d'association."*

64. En ce qui concerne les structures d'association : *"Une des tentations habituelles est de créer des structures, sans base réelle pour les justifier. Nous ne voudrions pas tomber dans ce piège. Il n'est pas bon non plus de ne pas en avoir : les initiatives s'annulent si elles ne portent pas des fruits dans d'autres lieux et sous d'autres formes."*

5. Congrès européen de la Mission partagée, Bilbao, 2004

65. Lors du Congrès européen, le Frère José Antonio Obeso, SG, a fait un long exposé sur la Mission partagée, aux participants. Dans sa présentation du Congrès il affirmait : *"L'avenir de la Mission dans nos différents centres se trouve dans la vie que nous allons produire dans la Mission partagée. Sans cela, l'Ecole mennaisienne perdra peu à peu sa capacité de transformation qui la définit, même si le Collège peut continuer en tant qu'institution académique. La première phase de la Mission partagée est plus née d'en haut que d'en bas dans la Congrégation, ce qui fait qu'elle a été mal acceptée et a du mal à se répandre."*

66. Il a présenté ensuite un itinéraire de formation pour la Mission partagée : *"Former ensemble Frères et Laïcs est une voie ouverte à tous et cela signifie :*

- *réaliser un plan de formation qui indiquerait les contenus, les expériences et les buts*
- *trouver des méthodes qui aideraient à grandir spirituellement dans la pratique mennaisienne*

- *approfondir la connaissance de chaque vocation à travers plus de communication, pour que la vie quotidienne soit une école de formation*
- *assimiler les valeurs traditionnelles de nos centres à travers l'expérience, à différents moments du processus : vivre, penser, communiquer, célébrer."*

67. Le Frère Jose Antonio Obeso a ensuite parlé des expériences essentielles à l'intégration du charisme mennaisien, en répondant à la question: Que signifie partager le charisme ?

"Partager le charisme, c'est une démarche qui comporte plusieurs étapes. La progression fait qu'on peut inculquer depuis le plus jeune âge à travers des expériences de vie et peu à peu vivre dans une communauté de Laïcs adultes. En fait, c'est le même processus que dans la vie de foi qui débouche sur la vie chrétienne."

Les éléments essentiels de cette expérience sont les suivants :

- **Expérience de Dieu** : *relation personnelle avec Dieu, c'est-à-dire, construire sa propre vie en se référant à un Dieu qui nous parle dans l'histoire et nous demande de répondre en nous engageant.*
- **Expérience de communauté chrétienne proche et accueillante** : *ces communautés savent qu'elles font partie d'une communauté plus grande.*
- **Expérience d'engagement évangélique** : *pour le Laïc, le lieu privilégié pour vivre sa vocation est le monde de la famille et du travail. C'est là qu'il faut chercher à être témoins. On donnera une importance toute particulière à l'évangélisation des jeunes, de la famille et des pauvres et des petits.*
- **Expérience de la richesse charismatique, spirituelle, mennaisienne.** *La spiritualité mennaisienne nous unit encore plus à l'Eglise, et ne cherche en aucune façon à former un ghetto. Nous partageons le charisme comme une richesse donnée par l'Esprit à toute l'Eglise, dans la complémentarité des dons, des vocations.*

68. Frère Obeso a aussi indiqué quels étaient les critères pour devenir un Laïc associé.

LA FAMILLE MENNAISIENNE

- *Se sentir appelé par Dieu à vivre sa vocation dans une vie laïque*
- *Vouloir vivre la Spiritualité mennaisienne qui introduit la mystique dans sa vie.*
- *S'engager dans une mission d'inspiration mennaisienne, à l'intérieur des disponibilités laïques*
- *Expérimenter une vie communautaire avec d'autres Laïcs*
- *S'ouvrir à l'Eglise universelle à travers la communauté paroissiale ou autre lieu communautaire*
- *Accepter une certaine stabilité dans la durée*
- *S'engager publiquement à être "associé" et reconnu comme tel dans la communauté éducative*
- *Avoir l'accord du supérieur majeur. En son temps, c'est l'association qui donnera cet accord..*

69. Le texte aborde ensuite le thème de la pastorale des vocations dans le cadre de la Mission partagée. Voici les éléments dont on devrait tenir compte :

- *Se sentir tous coresponsables, Laïcs et Frères, de la pastorale des vocations*
- *Assumer la pastorale des vocations comme axe transversal de notre action pastorale dans le collège. Parler positivement de la vocation spéciale du consacré et de celle du croyant Laïc.*
- *Donner une impulsion à ce modèle de Mission partagée chez les jeunes, à travers la pastorale des jeunes et la pastorale des vocations et participer au rassemblement des groupes de jeunes.*
- *Aider à la promotion des vocations missionnaires des Laïcs et des nouveaux ministères Laïcs afin de rendre plus facile l'exercice de la coresponsabilité dans l'unique mission de l'Eglise.*
- *Accompagner les familles chrétiennes qui le voudraient, car c'est la base de la formation et de la transmission de la foi chrétienne et de la réponse à l'appel de la vocation.*
- *Souligner l'urgence d'être missionnaires en Europe devant l'avancée de l'indifférence et l'ignorance religieuse de tant de jeunes qui cherchent des chemins dans leur vie.*

- *Proposer la vocation missionnaire dans les pays du tiers-monde et dans les parties du monde occidental où il y a une grande pauvreté, ainsi que toutes les expériences qui apportent une solution à ces pauvretés.*

6. Chapitre général de 2006

70. Dans le document de présentation du Chapitre, à l'intérieur du message du Frère Yannick, SG, nous pouvons lire : *"Nous irons vers les Laïcs. Nous leur proposerons de faire avec nous une partie de ce chemin d'espérance qu'est le chemin d'Emmaüs. Et quelle que soit la personne que nous rencontrerons sur ce chemin, nous lui dirons qu'elle peut vivre avec nous la richesse du don de l'Esprit exprimé par notre charisme mennaisien... Nous sommes chargés de le faire fructifier avec eux... Nous essaierons d'aller de l'avant avec eux, avec sagesse et discernement, sûrement, mais aussi avec foi et audace."*

7. Lettre du Frère Yannick aux Frères et aux Laïcs (2007)

71. Comme réponse au désir du Chapitre de poursuivre le chemin de la Mission partagée, le Frère Yannick, SG, a adressé une lettre aux Frères et aux Laïcs pour les encourager, pour clarifier quelques points et faire quelques propositions.

"Cette lettre est écrite dans l'esprit des orientations données par les derniers Chapitres qui nous ont invités à une communion de plus en plus grande entre les Frères d'abord, et ensuite, entre Frères et Laïcs, au service de l'éducation chrétienne de la jeunesse."

Il parle ensuite de la Mission partagée comme d'un mouvement ecclésial suscité par l'Esprit et donc comme d'un chemin d'espérance.

"Ce mouvement atteint toute l'Eglise et intéresse beaucoup de congrégations. En suivant ce chemin, nous ne nous trompons pas de chemin. Et, du côté des Frères, nous ne tombons pas dans la tentation de nous adresser aux Laïcs parce que nous avons besoin d'eux pour soutenir nos œuvres. Nous cheminons ensemble, poussés par l'Esprit. C'est un chemin d'espérance."

72. La nouveauté du document réside dans le fait que pour la première fois dans nos documents, on parle de "famille évangélique".

"Beaucoup de congrégations emploient déjà le terme de "famille" pour exprimer les liens qui unissent les religieux et les Laïcs autour du charisme de l'Institut. Je l'utiliserai ici aussi. Ce n'est pas le seul mot possible. Nous le préciserons lorsque tout le monde se sera exprimé. Mais dans cette lettre, c'est le mot que j'utiliserai pour faciliter la lecture."¹⁷

"Dans ce sens, je crois que nous pouvons dire que celles et ceux qui veulent reproduire le "visage évangélique" qui a habité le Fondateur, figure qui détermine en grande partie ce qu'on peut appeler le charisme du fondateur – forment une même famille évangélique."

73. Le document ne veut pas se réduire au seul terme de la Mission partagée, mais en même temps, il essaie de clarifier et de préciser ce thème.

"En ce qui concerne celles et ceux chez qui la mission éducative, vécue avec les Frères au milieu des enfants et des jeunes, fait résonner plus ou moins clairement, le désir d'être parmi eux comme Jésus ; celles et ceux qui croient en la présence active de son amour et dans sa force salvatrice ; celles et ceux qui font l'expérience du bonheur d'appartenir à ce "courant" mennaisien inspiré par nos fondateurs, ceux-là, je crois, sont membres de la famille mennaisienne. Il ne s'agit pas de forcer le trait, mais de rendre compte tout simplement de la manière dont ce visage évangélique, me façonne, éclaire ce que nous essayons de vivre ensemble, Frères et Laïcs mennaisiens."

"La Mission partagée n'est pas une organisation sociale, c'est un corps inspiré par l'Esprit. Il ne faut pas oublier ce qui suit :

- *Prier pour nous ouvrir à l'amour du Christ.*
- *Nous nourrir de la parole du fondateur*
- *Nous rassembler pour multiplier nos forces."*

¹⁷ Je me base sur une étude très intéressante de Laurent Boisvert sur la relation entre Charisme, spiritualité, Mission, religieux, Laïcs : *Le Charisme, un visage évangélique à incarner et à manifester*. Bellarmin, 2005.

"Nous empruntons avec joie et enthousiasme, le chemin de l'Espérance. Essayons de tout cœur d'avancer dans cette œuvre commune avec un esprit d'unité et de paix, d'appui mutuel et de discernement."

8. Enquête sur la Mission partagée (2008)

74. Le Frère Yannick, SG, dans sa lettre adressée aux Supérieurs Majeurs à propos des 'enquêtes adressées aux Frères et aux Laïcs, présentait ainsi son objectif : *"L'objectif de ces enquêtes est double : "Mieux connaître ce qui se vit dans les différentes situations et les différentes cultures et donner la parole aux Laïcs et aux Frères pour qu'ils puissent exprimer leurs attentes et leurs questions ainsi que leurs projets et leur espérance."*

"Nous désirons ainsi :

- *Découvrir les motivations qu'ont les Frères et les Laïcs pour vivre la Mission partagée.*
- *Mieux savoir ce qu'ils entendent par Mission partagée.*
- *Rendre compte de la place du fondateur et de sa spiritualité dans ce qu'ils vivent.*
- *Savoir comment les Laïcs s'organisent (rencontres, périodicité...) pour vivre la Mission partagée.*
- *Savoir quelles sont les attentes pour l'avenir en lien avec la Mission partagée."*

9. Assemblée internationale mennaisienne, (août 2008).

75. En introduisant cette Assemblée internationale mennaisienne, le Frère Yannick, SG, en indiquait toute l'importance : *"Nous sommes réunis ici pour porter la question de la Mission partagée au niveau de toute la congrégation. Nous devons donc avoir le souci de tous. Nous sommes conscients de l'importance de notre travail en commun qui doit passer par des attitudes telles que celles-ci :*

Accueillir ce qui est vécu ici et là, dans toute la congrégation. Faire l'effort de comprendre comment la semence a germé et comment elle pousse, regarder les fruits qu'elle porte maintenant.

Puis, accompagner. Car nous portons ce trésor dans des vases d'argiles, et nous devons marcher pas à pas avec celles et ceux qui empruntent ces nouveaux chemins. Ces jeunes pousses doivent donc pouvoir compter sur l'accompagnement de compagnons crédibles et soucieux de ne faire que ce que Dieu veut.

Donner les moyens à ceux et celles qui veulent prendre ce chemin, de le faire avec sûreté, par la formation personnelle et communautaire. C'est là une de nos responsabilités. Peut-être celle qui engage le plus.

Construire ensemble, Frères et Laïcs, l'édifice qui sera celui que nous inspirera l'Esprit. Construire ensemble suppose de bien nous connaître et d'être bien d'accord sur l'objectif à atteindre. Et dans notre cas, cela suppose aussi, et surtout, de nous greffer sur le même arbre, d'aller boire à la même source qui est le charisme fondateur

Construire ensemble, cela veut dire aussi, ne pas avoir peur, ouvrir les portes et s'il le faut, envisager les structures qui permettront d'avancer avec plus de liberté et de fidélité, dans l'écoute de l'Esprit.

Frère Yannick concluait son introduction par ces mots de Jean-Marie de la Mennais pour signifier la nécessaire communion qui devait présider à toute cette démarche : *"Quand je parle de la charité, je n'entends pas seulement l'amour de Dieu et du prochain en général; j'entends qu'il faut que nous soyons tellement unis, et qu'il règne entre nous un concert si parfait qu'on puisse en vérité nous appliquer dans toute son étendue ce mot de Saint Paul : un seul corps et un seul esprit"* (Jean-Marie de la Mennais).

